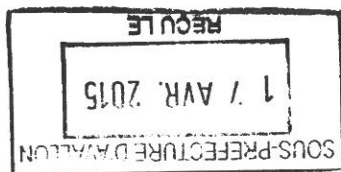


**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DE LA COMMUNE DE MONTREAL**

2015/12

Nombre de membres	En Exercice : 11
Présents : 9	Volants : 11
Date de la convocation : 2 avril 2015	



L'an deux mil quinze et le 10 avril à 18 heures 30 le Conseil Municipal régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Michel GCHWEINDER, Maire.

Étaient présents : Michel GCHWEINDER, Maire, Denis RAGOIS, Premier Adjoint, Michèle CONTENT Deuxième Adjoint, Christiane ROULLET, Emmanuel GASCARD, Gilbert CASSIN, Marie Rose NAUDIN, Christian GUERREAU, Jean-Dominique CALLIES, Marie-Lauré de VAUCELLES  
 Absente excusé : Jean LIBERATORE donne procuration à Emmanuel GASCARD, Marie Rose NAUDIN donne procuration à Michèle CONTENT  
 Désignation secrétaire de séance : Le Conseil a choisi pour secrétaire de séance Marie-Lauré de VAUCELLES

**Adoption Zonage Assainissement**

Le Maire rappelle que l'enquête de zonage assainissement est terminée, et qu'elle n'a fait l'objet d'aucune observation.  
 Le commissaire enquêteur a remis son rapport sans observation particulière. Il demande au conseil, maintenant, d'adopter définitivement le zonage d'assainissement de Montréal.

Vu la délibération du Conseil Municipal du décembre 2013 proposant le plan de zonage d'assainissement,  
 Vu l'arrêté du janvier 2015 soumettant le plan de zonage d'assainissement à l'enquête publique, Vu les conclusions du Commissaire Enquêteur et son avis favorable,  
 Après en voir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,  
 -DECIDE d'approuver le plan de zonage d'assainissement tel qu'il lui est présenté  
 -CHARGE le Maire de signer tous les actes rendant exécutoire le zonage d'assainissement.  
 Ainsi fait et délibéré en séance, les jour, mois et an ci-dessus et ont signé tous les membres présents.



Le Maire,

Michel GCHWEINDER